

Séchage artificiel et traitement thermique des bois

Urgence et nécessité



Témoignage d'entreprise

Villes (01), le jeudi 6 décembre 2007



Action financée dans le cadre de la convention d'objectifs annuelle avec FIBRA par

Rhône-Alpes Région



L'existence d'un besoin clair des marchés

	Marquage CE des bois séchés classés structure par machine	Traitement thermique des bois pour répondre à la norme NIMP 15
Marchés ►	Attente des clients distributeurs et utilisateurs des produits bois de <u>construction</u>	<u>Caisserie et palette</u> : 2 activités concernées sur les marchés d'exportation par les mesures phytosanitaires
Processus en scierie ►	Marquage apposé par le fabricant sur des bois classés secs selon les DTU concernés Mise en place d'un CPU	Bois traités par chauffage à 56°C à cœur et pendant 30 mn minimum Suivi des courbes de température et contrôle du Service Régional de la Protection des Végétaux
Prix constatés sur les marchés ►	Séchage : - e < 75 mm : 35 à 45 €/m ³ - e ≥ 75 mm : 45 €/m ³	Traitement NIMP 15 : 15 à 20 €/m ³



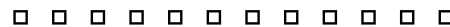
Les avantages du séchage selon les clients distributeurs et utilisateurs

- **Légèreté du matériau** : conditionnement et encombrement réduits pour les transports par camion et maritime, maniabilité sur les chantiers
- **Utilisation directe** à l'usinage et au rabotage manuel ou par machine
- Indispensable pour **fiabiliser les assemblages** en construction
- **Stabilité** des structures (plus de fluage)
- **Bois protégés** (pas de champignons ni de bleuissement) dispensés de traitement additionnel anti-bleu
- Stocks plus facilement commercialisables : **réduction du temps de stockage et donc des frais financiers**
- **Moins de perte matière** liée aux stocks obsolètes



Choix du type de séchoir

- **Déshumidification** : peu vorace en énergie
- Classique (**ACC**) avec batterie de chauffe
- **Air chaud** par flamme alimentée au gaz
- **Pré-séchage** pour accélérer la phase séchage proprement dite : **enlever l'eau libre**



- Ce choix est **indépendant de l'énergie** à mettre en œuvre.
- L'entreprise a mis en œuvre la pompe à chaleur, l'électricité, le gaz et **vient maintenant au bois !**



Réalisation du séchoir

- Près de la **source d'énergie**
- **Zone accessible**
- Bonne **isolation** des parois
- Portes facilement **manœuvrables**
- **Accès** par chariot élévateur



Parc Monnet-Sève en Rhône-Alpes

- **OUTRIAZ :**

4 Cellules de 80 m³ utiles dont 1 est dédiée au traitement thermique

Séchage charpente traditionnelle

- **ST VULBAS :**

1 séchoir de 120 m³ utiles dont NIMP 15

1 séchoir de 80 m³ utiles

Séchage de 50x150



La gestion et l'exploitation du séchoir

- Un volant d'affaires, donc de **clients acquis au bois séché** est la base d'un bon **dimensionnement** et d'un **bon taux d'utilisation**
- Comprendre le séchage comme un **processus industriel à part entière** et non comme une simple plus-value, l'intégrer dans le prix de revient du bois vendu sec (**pas de facturation de plus-value séchage**)
- La **qualité des bois prime**, elle est d'autant meilleure que les séchoirs sont homogènes en épaisseurs et chargés correctement afin de favoriser un bon courant d'air.
- La formation du conducteur est avant tout basée sur **l'expérience**. La modulation des paramètres consignés par le fabricant sert à améliorer en permanence la conduite et les résultats



Perspectives

- Rester attentifs à la **Recherche & Développement**
- Arrivée du séchage **basse température** énergie bois (choix pour l'unité de Sougy-58)
- Observer le développement de la **haute fréquence**
- **Continuer d'investir**